

Ipsos Marketing
The Innovation and Brand Research Specialists

Sondage sur la répression routière

Rapport d'étude – avril 2010





Méthodologie

✓ **Cible** : Individus âgés de 15 ans et plus

✓ **Taille d'échantillon** : Réalisation d'une vague d'omnibus soit un échantillon de 1013 individus de 15 ans et plus.

✓ **Mode de recueil** : Administration téléphonique des questionnaires le 2 et 3 avril 2010.

✓ **Quotas** : L'échantillon d'individus interrogés est représentatif des Français sur les principales variables sociodémographiques (sexe, âge, profession chef de ménage, région, taille d'agglomération, activité de l'interviewé).

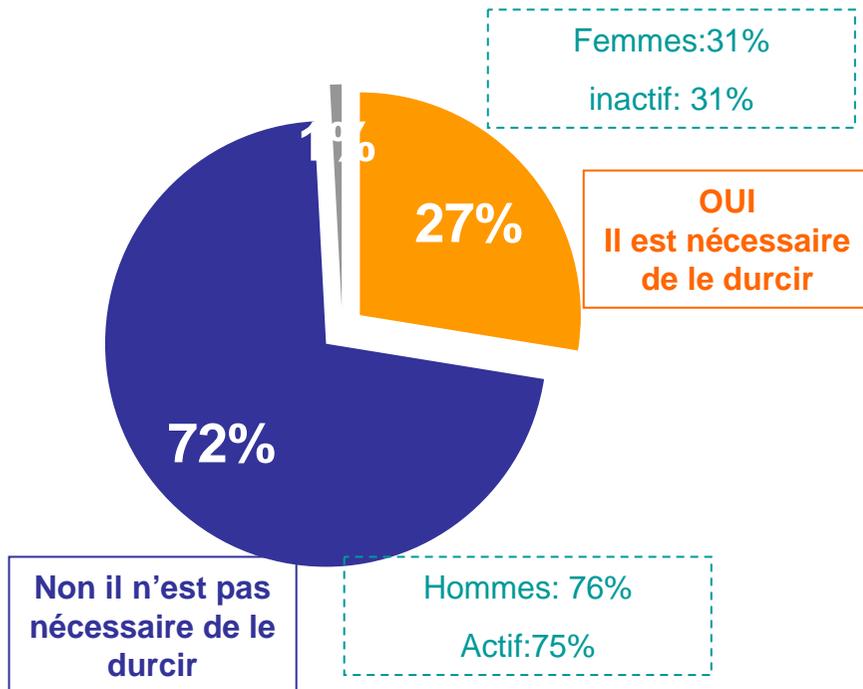
Base	Ensemble (n=1013)
Sexe	
Hommes	48%
Femmes	52%
Age	
15-24 ans	16%
25-34 ans	18%
35-44 ans	26%
45-59 ans	23%
60 ans et +	17%
Moins de 35 ans	34%
35 ans et +	66%
Profession Du chef de famille	
Agriculteur	2%
Indépendant, cadre sup.	16%
Prof.interm, employé	25%
Ouvrier	23%
Retraité, inactif	34%
Profession de l'interviewé(e)	
Actif	56%
Inactif	44%

Base	Ensemble (n=1013)
Catégorie d'habitat	
Agglomération Parisienne	16%
100.000h et plus	29%
De 20.000h à 100.000h	13%
De 2.000h a 20.000h	17%
Moins de 2.000h	25%
Région d'habitation	
Région Paris	19%
--> ST Province	81%
Nord-Ouest	23%
Nord-Est	24%
Sud-Ouest	11%
Sud-Est	24%
Revenus mensuels	
Moins de 1 000 Euros	9%
De 1 000 à moins de 1 400 Euros	16%
De 1 400 à moins de 2 300 Euros	27%
2 300 Euros et plus	45%
Sans reponse / Nsp	4%

Q1 Pensez-vous que le niveau de répression est aujourd'hui devenu suffisant ou estimez-vous nécessaire de le durcir encore ?

Base : 1013 Total Echantillon

Au global



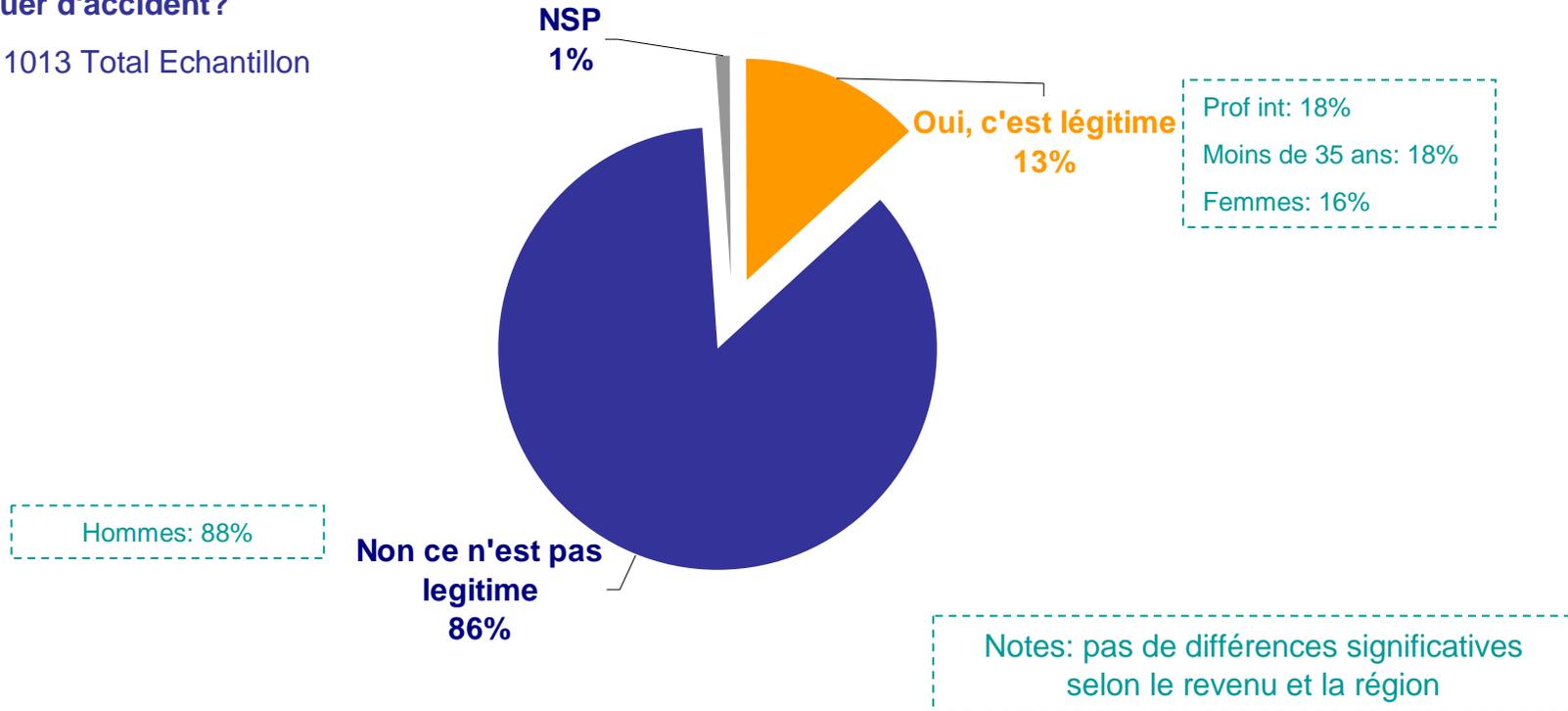
- ✓ Globalement, **les personnes ne sont pas favorables à un durcissement de la répression**. Au regard de ces résultats, **le niveau de répression actuel semble suffisant**.
- ✓ Les **femmes** sont significativement plus nombreuses que les hommes à être favorables à un durcissement de la répression, tout comme les **inactifs**.
- ✓ De manière générale, l'âge n'est pas ici une variable d'influence significative.

Notes: pas de différences significatives selon le revenu et la taille d'agglomération

LEGITIMITE DE METTRE EN GARDE A VUE UNE PERSONNE QUI A COMMIS UNE INFRACTION ROUTIERE SANS PROVOQUER D'ACCIDENT

Q2- Estimez-vous légitime de mettre en garde à vue une personne qui a commis une infraction routière sans provoquer d'accident?

Base : 1013 Total Echantillon



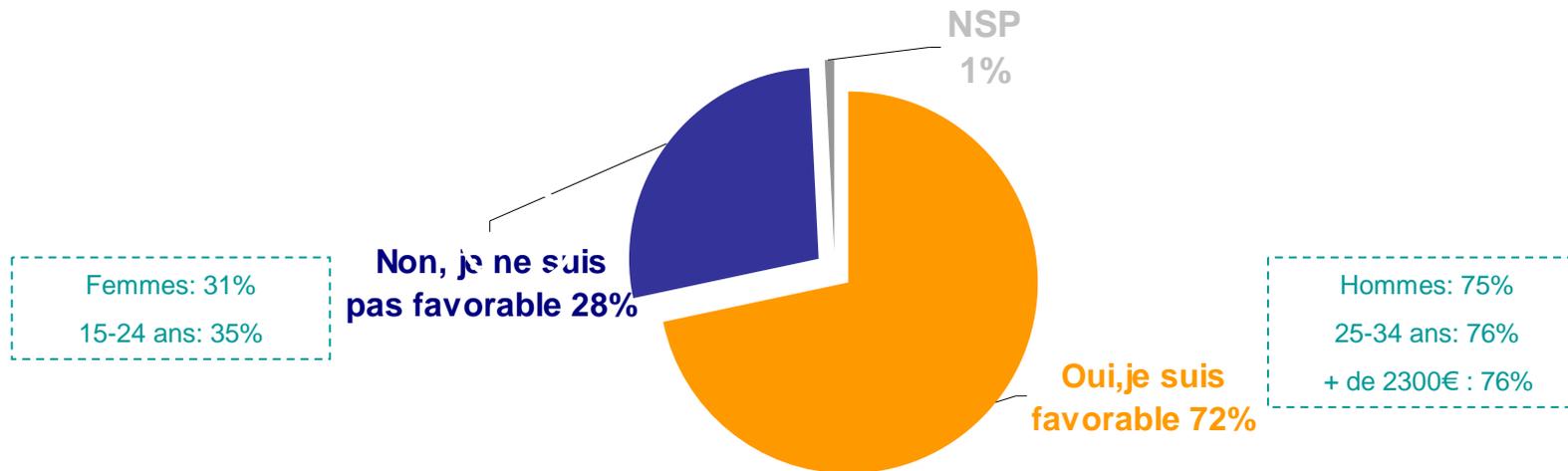
- ✓ La majorité des répondants pensent qu'il **n'est pas légitime de mettre en garde à vue une personne qui a commis une infraction routière sans provoquer d'accident.**
- ✓ Ceci est d'autant plus vrai chez les **hommes** qui sont les plus nombreux à penser qu'il **n'est pas légitime** de mettre en garde à vue une personne qui a commis une infraction sans accident.
- ✓ A l'inverse, les femmes et les moins de 35 ans sont plus nombreux à juger cela légitime.

POSITION PAR RAPPORT AUX DEPASSEMENTS DE VITESSE SANCTIONNES PAR UNE AMENDE MAIS SANS RETRAIT DE POINTS

Q3- Etes-vous favorable à ce que les faibles dépassements de la vitesse autorisée (moins de 10 km/h) soient sanctionnés par une amende mais sans retrait de point?

Base : 1013 Total Echantillon

Notes: pas de différences significatives selon la taille d'agglomération et la CSP



- ✓ Les répondants sont **majoritairement d'accord avec le fait de sanctionner** les faibles dépassement de vitesse par une amende mais sans retrait de points.
- ✓ Les **hommes, les 25-34 ans et les plus hauts revenus** sont les plus favorables à cette sanction sans retrait de points.